



Diagnostic en matière d'égalité professionnelle femmes-hommes : Kongsberg Driveline Systems atteint un score de 84 points sur 100.

Conformément à ce que prévoit la loi avenir professionnel du 5 septembre 2018 et du décret du 8 janvier 2019, Kongsberg Driveline Sysytems a calculé l'index égalité femme-homme.

Les indicateurs suivants ont été calculés :

1. L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes, calculé à partir de la moyenne de la rémunération des femmes comparée à celle des hommes, par tranche d'âge et par catégorie socio-professionnelle ;
2. L'écart de taux d'augmentations individuelles de salaire entre les femmes et les hommes ;
3. Le pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congé de maternité, si des augmentations sont intervenues au cours de la période pendant laquelle le congé a été pris ;
4. Le nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations.

Kongsberg Driveline Systems atteint un score de **84 points sur 100**, au regard du barème prévu par le Code du travail.

Voici le détail de nos résultats au 28 février 2022 pour l'année 2021 :

	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur
1 - écart de rémunération	39	40
2 - écarts d'augmentations individuelles	25	35
3 - pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité	15	15
4 - nombre de salariés de sexe sous- représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5	10
INDEX (sur 100 points)	84	100